

CONSEILLER PEDAGOGIQUE DE CIRCONSCRIPTION SPECIALITE EPS

(temps complet)

Conditions préalables à la candidature

- Être enseignant du premier degré titulaire du CAFIPEMF - option EPS.

Missions

- Contribuer à l'élaboration et la mise en œuvre du projet ou programme de circonscription, dans le cadre des priorités nationales, académiques et départementales.
- Prendre part au recueil et à l'analyse de données nécessaires au pilotage de la circonscription.
- Conduire des actions de formation initiale et continue, présentiellles et distancielles, notamment dans le domaine de l'EPS.
- Contribuer, sur le plan pédagogique, à la création, la modification ainsi que la mise à disposition de ressources ou de parcours de formation à distance / hybrides (FOAD / m@gistère). Assurer le suivi pédagogique des enseignants impliqués dans ces parcours de formation à distance / hybrides.
- Accompagner les enseignants débutants.
- Répondre à la demande d'aide ou de conseils pédagogiques.
- Participer, en tant que de besoin, à certains conseils de maîtres et / ou de maîtres de cycle.
- Faciliter l'élaboration et la mise en œuvre de projets pédagogiques en EPS.
- Gérer, en relation avec les écoles et les partenaires municipaux, les plannings relatifs à l'utilisation d'infrastructures sportives.
- Coordonner, lorsque cela est nécessaire, l'action des intervenants extérieurs en EPS et assurer le suivi des agréments.
- Assurer le suivi des actions pédagogiques contribuant à la maîtrise des connaissances, capacités et attitudes attendues dans le cadre d'« apprendre à porter secours » et de la première éducation à la route.
- Conseiller l'IEN et accompagner les écoles dans les domaines de l'hygiène et de la sécurité.
- Apporter une aide à la préparation technique des sorties scolaires et des séjours.
- Assurer la gestion administrative de dossiers spécifiques au sein de l'équipe de circonscription.
- Représenter l'inspecteur de circonscription ou l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale du Jura dans certaines instances ou manifestations locales.
- Contribuer à la réflexion pédagogique entreprise à l'échelon départemental et académique (groupes de travail, équipe EPS départementale notamment).
- Participer à certains jurys de concours ou certaines commissions, au niveau départemental ou académique.
- A l'issue de chaque année scolaire, rédiger un compte rendu d'activités à l'intention de l'IEN.

Connaissances et capacités demandées

- Capacités relationnelles, d'accueil, d'écoute, d'analyse, d'initiative.
- Qualités de discrétion, de confidentialité, de loyauté.
- Aptitude à travailler en équipe.
- Connaissance des programmes en vigueur et de la didactique des disciplines enseignées à l'école primaire (EPS notamment).
- Compétences en informatique :
 - o Certificat informatique et internet niveau 2 « enseignant » (C2i2e);
 - o capacité à utiliser, modifier et mettre en œuvre des parcours de formation à distance ou hybrides (FOAD / m@gistère).
- Connaissance du système éducatif.
- Disponibilité.